

Fiche de poste

Métier ou emploi type* : Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information (E4X41)* REME, REFERENS, BIBLIOPHILE

Fonction : Responsable de la gestion du réseau et parc informatique, téléphonique et audiovisuel

Catégorie : B
Corps : Technicien de recherche et de formation
BAP (si ITRF) : E
Nature : Interne

Les activités qui composent la fiche de poste sont appelées à évoluer en fonction des connaissances du métier et des nécessités de service.

Présentation de l'UPMC

L'université Pierre et Marie Curie est une université de recherche de rang mondial qui couvre un large éventail de disciplines scientifiques. Depuis 2016, elle s'inscrit dans une nouvelle étape de son histoire en s'engageant dans un processus de création d'une Nouvelle Université avec Paris-Sorbonne avec laquelle elle développe des programmes de recherche et de formation qui couvrent l'ensemble des champs du savoir.

Elle accueille 34 000 étudiants et compte 8 500 personnels - enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels des bibliothèques, ingénieurs et d'administration.

L'UPMC est composée de 100 laboratoires de recherche, 20 départements de formation et sept UFR (Unité de Formation et de Recherche) en chimie, ingénierie, mathématiques, médecine, physique, biologie, sciences de la Terre, environnement et biodiversité. Elle compte également l'Ecole polytechnique universitaire - Polytech'Paris UPMC, l'Institut d'astrophysique de Paris, l'Institut Henri Poincaré et trois stations marines à Roscoff, Banyuls et Villefranche-sur-Mer, qui ont le statut d'observatoire des sciences de l'Univers.

Présentation de la structure (laboratoire, département de formation, service central...)

Description :

L'Observatoire Océanologique de Banyuls (OOB), composante de l'UPMC, assure 6 missions principales : la recherche, l'enseignement, l'observation, l'accueil, la médiation scientifique et le développement économique. Il comporte 170 personnels répartis dans 4 unités mixtes de recherche en océanologie et biologie marine intégrées au sein d'une Fédération de recherche pilotant les activités des services communs, des plateformes technologiques et des groupes de travail sur les thèmes scientifiques fédérateurs.

L'OOB est donc une structure fédérative soutenue par une cotutelle UPMC-CNRS, via l'INEE, l'INSU et l'INSB. Le budget consolidé de l'OOB est de 12,6 M€, dont 7,8 M€ de masse salariale et 3 M€ de contrats de recherche. Il faut ajouter que de nombreux projets sont en cours (CPER, Centre d'hébergement, Biodiversarium, station de pompage, la plateforme d'enseignements *E-Marin'Lab*, EMBRC, etc.). Ils permettront, à brève échéance, de développer une infrastructure de qualité au service des 6 missions assurées.

Affectation : EI 938 – FR3724 - Direction

Localisation :

Observatoire Océanologique de Banyuls/Mer – 1 Avenue Pierre Fabre – 66650 BANYULS/MER

Missions et activités principales

Mission :

Sous la responsabilité du chef du service informatique de l'OOB, l'agent assure la maintenance opérationnelle des systèmes et/ou des réseaux, le traitement des données et leur exploitation. Il contribue, au premier niveau, à la résolution des incidents, et assiste les utilisateurs.

Activités principales :

- Garantir le câblage : branchement, modification, entretien, synoptique du réseau, brassage, détection de défaut
- Lancer l'exécution des tâches d'exploitation et contrôler leur déroulement
- Installer le matériel : postes informatiques, équipements réseau, périphériques
- Configurer un poste de travail
- Assurer l'assistance matérielle ou logicielle de premier niveau auprès des utilisateurs
- Sensibiliser les utilisateurs au respect de la charte informatique de l'établissement ou règles de bonnes pratiques
- Présenter des données statistiques sous forme de tableau ou de graphique
- Développer la téléphonie sur IP et avoir des connaissances des réseaux
- Développer la maintenance à distance
- Mettre en place de nouveaux outils de sécurité au niveau du poste de travail
- Veiller à l'accroissement de la diversité des logiciels, et des systèmes, mettre à disposition des utilisateurs
- Etablir un premier diagnostic, rendre compte des incidents et anomalies de fonctionnement
- Suivre la conformité de l'application des contrats de maintenance du matériel et des logiciels
- Transmettre les améliorations fonctionnelles et ou matérielles souhaitées
- Vérifier l'état des postes des utilisateurs, serveurs et réseaux locaux
- S'assurer des stocks de matériels, licences, et consommables
- Gérer les informations sur l'état du parc
- Rédiger des comptes rendu d'intervention, des notices utilisateurs et des procédures
- Anticiper les contraintes environnementales et techniques

Encadrement : NON mais possibilité de tutorat de stagiaires

Dans le cadre de vos fonctions, vous pourrez être amenés à dispenser des formations internes en lien avec votre expertise métier.

Connaissances et Compétences*

Connaissances transversales requises :

- Connaissance générale d'un système d'exploitation
- Connaissance des configurations usuelles, systèmes et outils bureautiques
- Connaissance des réseaux informatiques et système informatique

Savoir-faire :

- Utiliser des outils de diagnostic, les outils de détection de défaut de câblage et les logiciels d des équipements de réseaux
- Conduire un entretien d'assistance par téléphone
- Utiliser des outils de déploiement automatisé et de support à distance
- Appliquer les règles de sécurité informatique et les consignes d'exploitation
- Comprendre le langage de programmation
- Appliquer les normes, procédure et règles
- Savoir planifier et respecter les délais

Savoir-faire transversaux :

- Informer et rendre compte à sa hiérarchie
- Rechercher l'information, la vérifier et la classer
- Travailler en collaboration avec les interlocuteurs internes et externes
- Prendre en compte les demandes et y répondre de manière appropriée

Savoir être :

- Avoir des aptitudes à se former à de nouveaux logiciels
- Autonomie, disponibilité et rigueur
- Sens du contact et des relations humaines
- Polyvalence et capacité d'adaptation

Conditions particulières d'exercice : /

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)